Pour Musée d'artillerie

LE
MUSÉE D'ARTILLERIE

PAR

Le Colonel BERNADAC

CONSERVATEUR DU MUSÉE D'ARTILLERIE



BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
18, RUE DES GLACIS

1895

LE

MUSÉE D'ARTILLERIE

PAR

Le Colonel BERNADAC

CONSERVATEUR DU MUSÉE D'ARTILLERIE



BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS | NANCY
5, RUE DES BEAUX-ARTS | 18, RUE DES GLACIS

1895

Extrait de la *Revue d'artillerie* (septembre 1895).

LE

MUSÉE D'ARTILLERIE

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'appeler l'attention des officiers sur le Musée d'Artillerie, et de leur rappeler que c'est non seulement une très riche collection artistique, mais encore un Musée d'études où tous ceux qui s'occupent de l'histoire militaire et du progrès de l'armement à toutes les époques peuvent trouver de précieux renseignements. A ces divers titres il est depuis longtemps l'objet de l'admiration des étrangers qui paraissent en connaître la valeur au moins aussi bien que nos artistes, nos amateurs et nos écrivains. La *Gazette des Beaux-Arts* a cependant publié dernièrement sur le Musée d'Artillerie une série d'articles très intéressants de M. Maindron, qui prouvent que les études archéologiques sur les armes ne sont pas négligées en France, et qui mettent en lumière la richesse de nos collections en armes de la Renaissance, en même temps que les nombreuses questions que soulève l'examen approfondi de ces armes.

Le Musée d'Artillerie est une dépendance de la Section technique de l'Artillerie (autrefois le Dépôt central), placée sous la Direction du Comité de l'Artillerie. Son transfert aux Invalides en 1871 a pu laisser croire que l'Artillerie s'en désintéressait jusqu'à un certain point; il n'en est

rien, car le Service de l'Artillerie n'a rien négligé depuis cette époque pour le maintenir à hauteur de sa réputation, pour le rendre de plus en plus apte à répondre à sa destination et pour l'enrichir autant que le permettaient les ressources budgétaires.

Le transfert aux Invalides était devenu doublement nécessaire. D'une part, le Dépôt central avait besoin de s'agrandir : ses ateliers, ses archives ne disposaient que de locaux insuffisants, de nouveaux services étaient créés; d'autre part, le Musée lui-même était trop à l'étroit à Saint-Thomas d'Aquin, et, si l'on considère que ses collections ont plus que doublé dans ces vingt dernières années, on reconnaîtra qu'il était urgent de disposer de locaux plus étendus. Depuis que le Musée est aux Invalides, de nouvelles extensions ont été nécessaires; elles sont encore insuffisantes, et il est à désirer de voir aboutir les projets d'agrandissement qui sont à l'étude. On est obligé de conserver actuellement, entassées dans des magasins, un grand nombre de pièces très intéressantes qui mériteraient d'être exposées aux yeux du public.

Nous n'avons pas l'intention de refaire l'Historique du Musée, qui a été très bien fait par le colonel Robert en tête de son catalogue; mais quelques-uns des détails qu'il a dû négliger dans cet exposé, nécessairement succinct, serviront à montrer que le Musée est réellement une création de l'Artillerie et qu'il a dû aux Inspecteurs généraux de l'armée, aux Présidents du Comité qui se sont succédé depuis sa formation et aux Directeurs de l'artillerie au Ministère de la guerre la plus grande partie de son rapide développement.

M. Bœheim, conservateur du Musée impérial de Vienne, dit, dans son ouvrage sur les armes (*Waffenkunde,* 1891, p. 633) : « Le Musée d'Artillerie possède une collection des plus choisies d'anciennes armes, et la plus riche, après celles de Vienne et de Nuremberg, en armures de

joute. La collection d'armes à feu est remarquable; de nombreuses et riches pièces uniques en forment les joyaux. Le Musée d'Artillerie n'est pas une collection d'armes suivant nos idées; il contient, outre les armes, des objets ethnographiques, des trophées de la gloire militaire de la France, des récompenses honorifiques, des armes modernes, des modèles et même des reproductions de costumes de guerre, etc. C'est donc en quelque sorte une collection consacrée à l'histoire militaire. »

Cette définition ne manque pas de justesse; elle répond à la double origine du Musée.

On sait en effet qu'il a été formé en 1796 par la réunion des collections Regnier et Rolland. Origine du Musée.

Le sieur Regnier, contrôleur d'armes, premier mécanicien des États de Bourgogne, avait été chargé, en 1794, par l'administration de la fabrication des armes, de recueillir les armes curieuses qui se trouvaient dans les maisons des émigrés et les établissements publics. Artiste et connaisseur, il avait ainsi sauvé du vandalisme révolutionnaire un grand nombre d'armes précieuses dont il avait formé à l'*Arsenal* une sorte de Musée qui n'avait pas tardé à attirer la curiosité du public. On y adjoignit la collection d'armes et de modèles qui avait été commencée dès 1788 par le sieur Rolland, commissaire des guerres et secrétaire de Gribeauval, sous la Direction de cet officier général, pour l'instruction des officiers d'artillerie. Le Musée devint ainsi à la fois une collection de modèles et une collection d'objets militaires remarquables par leur valeur artistique ou historique.

Plusieurs auteurs ont critiqué le titre de Musée donné à cette collection. On en a proposé d'autres tels que Armerie (*armeria*), Conservatoire d'armes, Collection cataphractaire, etc.; dernièrement encore on demandait de lui donner le nom de Musée de l'armée.

Le général Bardin, l'un de ceux qui ont critiqué la

dénomination de Musée, sous prétexte que les Musées n'ont rien de commun avec les armes, fait remarquer cependant que « les armures, la tactique, la guerre ont une étroite liaison entre elles et ont exercé une grande influence sur les révolutions des peuples[1] ». La Muse de l'histoire est donc la patronne naturelle d'une pareille collection, et le nom de Musée d'Artillerie a prévalu. L'adjonction du mot Artillerie — ce mot étant pris dans le sens de : ensemble des engins de guerre — indique suffisamment qu'il s'agit non seulement d'une collection artistique, mais encore d'une collection pratique.

M. de Carpegna disait en 1833 : « Cet établissement remplit deux objets : il renferme pour ainsi dire les archives technologiques de la guerre, ce premier objet concerne la science et l'histoire militaire; le second objet est relatif aux Arts mécaniques et aux Beaux-Arts, il fournit aux savants et aux artistes des renseignements qu'ils ne pourraient se procurer ailleurs. »

Regnier.

Sans parler des collections commencées par le maréchal d'Humières, Grand-maître de l'Artillerie, et par le général Vallière, premier Inspecteur de l'arme, nous voyons que ce sont deux employés de l'artillerie, Rolland et Regnier, qui ont commencé le Musée actuel. **Regnier** en fut nommé Conservateur ou gardien en 1797 ; dès lors le Comité de l'Artillerie, utilisant son zèle et ses connaissances, ne négligea rien pour développer le Musée. Il demanda tout d'abord de faire venir les objets précieux qui étaient comme abandonnés dans les arsenaux, à Sedan, à Strasbourg

De leur côté, les généraux commandant l'artillerie dans les armées de la République et de l'Empire envoient au Musée des armes prises en Italie, en Hanovre, en Suisse, etc. Le général Gassendi s'enquiert de toutes les collections d'armes mises en vente et en provoque l'achat. En

(1) *Spectateur militaire*, 1830.

1806 le Musée reçoit les trophées pris à Ambras et à Vienne.

Le général de Songis, premier Inspecteur de l'Artillerie, écrit le 18 août 1806 à l'Empereur qui avait ordonné de placer ces trophées au Musée du Louvre : « Si Votre Majesté daignait honorer de son auguste présence le Dépôt central de l'Artillerie, j'oserais croire qu'elle ordonnerait la réintégration des trophées glorieux, déposés au Musée Napoléon (Louvre), au Musée militaire où ils compléteraient la collection la plus précieuse d'armes offensives et défensives, depuis celles des sauvages jusqu'à celles actuellement en usage dans les divers États de l'Europe et de l'Asie. Cette riche et précieuse collection attire les regards des étrangers, donne des renseignements utiles aux officiers du Corps impérial de l'Artillerie et offre au pinceau des artistes et aux recherches des savants des modèles d'armures, d'armes offensives du moyen âge, de tous les pays, de celles actuellement en usage et de tout ce qui compose le matériel de l'artillerie moderne. »

L'Empereur approuva cette proposition, et dès lors les trophées de nos victoires furent partagés entre le Musée Napoléon et le Musée d'Artillerie : les tableaux, statues et objets d'art allèrent au premier, et les objets militaires furent réservés pour le Musée militaire qui s'enrichit si rapidement que la confusion menaça de s'y introduire. Le Comité reconnut la nécessité d'une classification méthodique et une Commission fut nommée pour y procéder. Les événements de 1814 l'empêchèrent d'aboutir. En 1815 les armes les plus précieuses furent encaissées à la hâte et envoyées au delà de la Loire ; mais tout ce qui n'avait pu être mis à l'abri fut pris par l'ennemi, notamment une grande quantité de hallebardes et de pertuisanes, une partie de la collection d'artillerie du Grand Dauphin, toutes les armes à feu portatives, quelques anciens canons, les modèles des ponts de Schaffouse et du Danube, les drapeaux et étendards de la Révolution, des sabres du

Directoire, des fusils de rempart, etc. Les traités de 1815 firent en outre restituer aux alliés un certain nombre d'armes historiques qui avaient été prises pendant la guerre.

Servois.

Dès lors le premier soin du Comité, sous la Restauration, dut être de remplacer, autant que possible, les objets perdus, et nous voyons le Ministre de la guerre, sur la demande du Comité, faire sans cesse aux arsenaux des commandes de modèles d'armes et de machines, acheter en 1818 une partie de la belle collection du général Éblé, et successivement un grand nombre d'armes précieuses ou historiques à mesure qu'elles se présentent dans les ventes publiques. Le conservateur Regnier avait été remplacé en 1816 par M. **Servois**, ancien chef de bataillon d'artillerie, professeur aux Écoles d'artillerie, qui resta en fonctions jusqu'en 1827. Sous sa direction le Comité fit organiser les salles de Saint-Thomas d'Aquin, telles qu'elles subsistèrent jusqu'en 1870. Tout en s'occupant de réunir le plus grand nombre possible d'objets et de modèles, de manière à former des séries historiques complètes, il travailla à établir le premier catalogue du Musée, imprimé en 1825. Ce n'est encore qu'une notice abrégée, une simple nomenclature, mais çà et là percent des critiques et des renseignements historiques qui témoignent d'un travail considérable pour une époque où les documents et les sources faisaient entièrement défaut.

De Carpegna.

Le successeur de M. Servois fut M. **de Carpegna**, ancien officier supérieur de l'armée italienne, professeur de mathématiques à l'École de Valence. C'est lui qui commença réellement à appliquer la critique scientifique et historique à l'étude des armes des différentes époques. Dans son catalogue, publié en 1831, sans oser encore détruire les fausses attributions qui avaient été jusqu'alors admises aveuglément, il ne les présenta plus que comme des conjectures et corrigea même quelques erreurs avérées.

On sait que, grâce à lui, le Musée fut préservé en 1830 d'un pillage complet, et qu'il réussit ensuite à y faire rentrer peu à peu les armes prises par le peuple, les recherchant partout, aux étalages, dans les ventes et jusque chez les particuliers. Sur ses indications, le Président du Comité provoqua l'acquisition d'une partie de la collection du maréchal Oudinot, de la collection d'armes orientales rapportée de Constantinople par M. Facon, du précieux pavois de Mathias Corvin, de l'épée de mariage de Henri IV, des bouches à feu trouvées à Alger portant les chiffres de Louis XII, François Ier, Henri II, Louis XIII, d'un grand nombre d'armures historiques et enfin de ce qui restait à l'Arsenal et à l'École de Strasbourg en armes anciennes vainement réclamées depuis 1806.

Le Musée fut menacé de subir une perte sérieuse lors de la création du Musée de Versailles. On lui demandait tout simplement de céder les objets qu'il avait en double ; or on entendait par double ce qui pouvait être étiqueté sous la même dénomination : deux armures maximiliennes, bien que d'un décor et d'un parti différents, étaient des doubles : deux boucliers du XVIe siècle, portant chacun une ornementation spéciale, mais de même forme et de même métal, étaient encore des doubles ; et ainsi pour les épées, les casques, etc. Le général d'Anthouard obtint qu'on renonçât à ce projet en faisant ressortir, d'après une note rédigée par M. de Carpegna, la nécessité de conserver au Musée ce que l'on appelait des doubles, dont il fait ainsi apprécier l'importance : « Pour éclaircir tant de questions indécises sur les arts dans le moyen âge, et particulièrement dans tout ce qui concerne les armes employées à cette époque, la plus légère variation d'un objet à un autre de la même espèce a son intérêt et son utilité et peut mener à une solution importante. On sait qu'une collection n'est jamais trop complète, et qu'elle est d'autant plus précieuse que les variations et les progrès successifs de l'art et du goût s'y font remarquer par degrés de plus en plus rapprochés...

*

Les grandes collections présentent aux savants et aux artistes l'ensemble de la science ou de l'art dans sa naissance, dans ses progrès, dans son apogée et dans sa décadence; elles fournissent des inspirations au génie. »

De Saulcy.

M. de Carpegna avait entrepris, sur le Musée, un grand travail historique, que la mort (1841) l'empêcha d'achever; il avait, dans ce but, recueilli une énorme quantité de documents, de renseignements, de dessins, etc., qui ont servi plus tard pour la publication du catalogue de 1862. Son successeur fut le capitaine d'artillerie **Cagniard de Saulcy**, retraité, en 1856, comme chef d'escadron; c'était un archéologue distingué que ses travaux ont conduit à l'Institut.

Le général Doguereau, en lui annonçant sa nomination, lui écrivait : « Vous aurez à examiner et à me soumettre les mesures que vous jugerez nécessaires pour assurer la conservation des objets confiés à vos soins et dont vous êtes responsable. Le classement des objets du Musée exige que vous acquériez une connaissance approfondie de la technologie des armes anciennes et modernes, soit françaises, soit étrangères, ainsi que de la partie de l'archéologie qui traite des armures et engins..., mais surtout de la partie des armes à feu portatives. Enfin, vous aurez à rédiger la notice historique et la description du Musée. »

Par la même lettre il le chargeait d'examiner les papiers laissés par M. de Carpegna. D'après M. de Saulcy, ces documents étaient très remarquables et comprenaient notamment une Histoire du Musée et l'avant-propos d'une publication des principales armures de la collection. « M. de Carpegna, dit-il, n'étant pas familiarisé de longue main avec les études archéologiques, il lui a fallu une persévérance et un zèle des plus louables pour rassembler ce qu'il a réuni de documents puisés à de bonnes sources. » M. de Saulcy utilisa le travail de son prédécesseur pour corriger les trop nombreuses erreurs des catalogues pré-

cédents et publier à son tour, en 1845 et 1855, deux nouvelles éditions du catalogue où il introduisit une méthode plus scientifique, et, grâce à ses connaissances spéciales, une sérieuse critique historique.

Ces catalogues paraissent aujourd'hui bien secs et bien sommaires, mais cela tient probablement à ce que M. de Saulcy se réservait de publier un travail spécial sur les objets les plus importants de la collection ; il avait même fait approuver, en 1842, un marché passé avec M. Piot, éditeur, qui s'engageait à faire exécuter par les meilleurs artistes 60 planches gravées et les dessins sur bois nécessaires dans le texte. Ce marché avait reçu un commencement d'exécution ; Meissonnier, notamment, alors à ses débuts, avait dessiné à l'encre de Chine pour la gravure sept planches aujourd'hui bien connues des amateurs ; mais le projet en resta là.

Ayant appris qu'une collection d'armes anciennes, datant probablement des Croisades, avait été trouvée en Grèce dans une chambre murée de la citadelle de Chalcis, et que le Gouvernement grec était disposé à en céder une partie à la France, M. de Saulcy obtint, par l'entremise du général Doguereau, d'y être envoyé en mission. Son arrivée fit malheureusement attribuer aux objets en question une importance exagérée et suscita des réclamations et des jalousies. Dans ces conditions la mission de M. de Saulcy ne put aboutir et l'ambassadeur de France resta chargé de la négociation, qui ne paraît pas avoir eu de suite. M. de Saulcy utilisa néanmoins son voyage pour poursuivre ses études archéologiques, et à son retour il fit à Naples et à Rome l'acquisition d'un grand nombre d'armes étrusques, grecques et romaines, qui formèrent les premiers éléments de la collection d'armes antiques du Musée, si importante pour l'histoire militaire.

Le général Doguereau s'intéressait beaucoup au Musée et était à l'affût de toutes les trouvailles susceptibles d'en augmenter la collection ; en 1843 il découvrit à Meaux une

bombarde ancienne et très curieuse, à Toulon un canon à neuf âmes venant d'Alger et cinq amusettes du maréchal de Saxe. Il serait trop long d'énumérer toutes les acquisitions qui furent faites sous sa présidence et qui se terminèrent en 1845 par l'achat de la collection Juste.

On doit à ses successeurs, les généraux d'Anthouard et Gourgaud, les collections des armes alors en usage en Russie, dans le grand-duché de Hesse, en Amérique, etc.

En 1848 le Musée ne subit aucune déprédation ; il continua à s'enrichir surtout par des dons particuliers et plus tard par les trophées de la campagne de Crimée.

Penguilly l'Haridon.

Le capitaine **Penguilly l'Haridon,** qui succéda comme Conservateur à M. de Saulcy en 1856, était désigné pour ces fonctions par ses goûts et sa réputation d'artiste. On lui doit le premier catalogue vraiment complet et raisonné, paru en 1862 ; c'est en même temps le premier ouvrage de ce genre et de cette valeur publié en Europe, et Demmin (*Guide des amateurs d'armes et armures anciennes*) a pu dire en 1869 que « la collection du Musée d'Artillerie est la plus riche et une des mieux organisées, car l'excellent classement du savant conservateur M. Penguilly l'Haridon laisse peu à désirer ». L'empereur Napoléon III, reconnaissant le mérite et la science du commandant Penguilly l'Haridon, le chargea du classement de la collection de Pierrefonds et lui donna le titre honorifique de Conservateur de sa collection d'armes.

Loin de nuire à ses fonctions de Conservateur du Musée d'Artillerie, les nouvelles occupations du commandant Penguilly l'Haridon le mirent à même de profiter de ses rapports avec les grands collectionneurs et de sa situation auprès de l'Empereur pour faire bénéficier le Musée de dons nombreux et importants. C'est ainsi que le décret de 1861 attribua à ce Musée les armes déposées dans un grenier de la Bibliothèque nationale, parmi lesquelles on comptait des armures d'Henri II, d'Henri IV, de Louis XIII,

de Louis XIV, n'en exceptant que l'épée de Grand-maître de Jérusalem donnée à la Bibliothèque par le général Bonaparte.

En 1862 le Musée reçut les magnifiques armes chinoises provenant de l'expédition de Chine et une collection des armes en service en Espagne. Mentionnons seulement qu'en 1866 on fit faire la traduction de toutes les inscriptions arabes qui se trouvaient sur les armes du Musée.

Nous arrivons ainsi à l'année 1870 et nous remarquons qu'au mois de juin, un mois avant la guerre avec l'Allemagne, le Musée d'Artillerie envoyait encore courtoisement au Musée de Nuremberg, qui l'avait demandé, le moulage d'un canon pris en 1547 par Charles-Quint dans la forteresse de Gotha, et que l'armée française avait retrouvé à Alger.

Colonel Le Clerc.

Penguilly l'Haridon, arrivé au grade de lieutenant-colonel, mourut en 1870 et fut remplacé le 30 juillet 1871 par le colonel **Le Clerc**.

Les premiers soins du nouveau conservateur durent être consacrés à l'œuvre délicate du transfert du Musée aux Invalides. Tout était à faire : appropriation des locaux, inventaire des collections, classement méthodique, etc. On voit encore aujourd'hui avec quel succès le colonel Le Clerc s'acquitta de cette tâche. Les dons et les legs continuaient à enrichir le Musée dont le budget était nécessairement réduit par les dépenses de son installation. En 1872 il s'accrut d'une partie des armes et armures jusqu'alors exposées au Musée des souverains ou conservées encore à la Bibliothèque nationale et au Garde-meuble.

Ce fut à cette époque que se produisit la singulière demande de la famille Demidoff, réclamant l'épée de François I[er] que le prince Jérôme avait donnée à la princesse Mathilde à l'occasion de son mariage et qui avait figuré au Musée des souverains. Vérification faite, il s'agissait simplement d'un sabre donné par la ville de Marseille à

Napoléon à son retour d'Égypte et légué par celui-ci à son frère Jérôme. L'épée de François Ier est toujours au Musée, c'est celle qui fut trouvée dans la tente royale après la bataille de Pavie ; elle avait été conservée jusqu'en 1808 à Madrid où Murat la fit prendre solennellement pour la remettre à Napoléon Ier[1], qui la conserva aux Tuileries. Gourgaud l'y trouva en 1815 et la transporta alors au Musée d'Artillerie.

Le colonel Le Clerc, une fois les nouvelles installations terminées, songea à reconstituer une sorte de synthèse du Musée ; il avait vu les armes de tous les temps, de tous les peuples, classées par ordre chronologique et par espèces et avait été frappé de la difficulté qu'on éprouvait à reconstituer avec ces éléments épars l'homme de guerre d'une époque déterminée, en même temps que de l'utilité et de l'intérêt qu'il y aurait à faire ces restitutions. Cette étude le conduisit à la création des galeries ethnographiques et des costumes de guerre, ouvertes au public en 1877, au sujet desquelles nous ne pouvons que renvoyer aux notices placées en tête du catalogue du colonel Robert et des catalogues spéciaux de ces deux galeries.

La collection de Pierrefonds, qui comprenait la collection achetée par l'Empereur au prince Soltikoff, vint en 1880 augmenter le nombre des pièces rares et précieuses du Musée d'Artillerie.

De nos jours, ce n'est plus guère que par des dons et des legs que le Musée peut s'enrichir et ils ne lui font pas défaut. Les achats sont devenus presque impossibles ; le budget de la guerre a des besoins plus urgents et le prix des armes curieuses ou historiques a augmenté jusqu'à l'exagération. Telle armure, que le Musée a achetée 2000 fr. en 1838, coûterait aujourd'hui de 40 000 à 50 000 fr. et peut-être davantage ; une épée ou un casque, qu'on a

---

(1) *Germain Bapst.* Intermédiaire des chercheurs et des curieux, 10 août 1894.

payé 60 fr. autrefois, se vendrait actuellement plus de 10 000 fr.

Laissant de côté cette question, nous dirons encore un mot de l'œuvre principale du colonel **Robert**, successeur en 1881 du colonel Le Clerc. Colonel Robert.

Cette œuvre est la rédaction et la publication du nouveau catalogue en cinq volumes. Il est difficile de se faire une idée de la somme de travail, de connaissances, de recherches que nécessite l'établissement d'un pareil ouvrage.

Étudier un à un plus de dix mille objets ; donner de chacun d'eux un signalement succinct, mais assez précis pour qu'au moyen de ce signalement on retrouve sans peine la pièce à laquelle il s'applique, et même pour qu'on puisse concevoir une idée assez juste de l'objet sans l'avoir sous les yeux, et, réciproquement, pour qu'étant donnée une pièce on reconnaisse son signalement sans avoir recours aux numéros correspondants qui peuvent se perdre ou se confondre ; faire ressortir pour chaque objet sa valeur artistique ou technique, fixer son lieu d'origine, son époque, ses auteurs, son histoire, etc., — et cela à un moment où les études de ce genre étaient si loin des progrès qu'elles ont faits récemment, que M. Maindron, auteur d'un ouvrage sur les armes publié en 1890, a pu dire dans sa préface que « son livre était encore à venir, du moins en notre pays » — telle est l'effrayante tâche que le colonel Robert avait entreprise et qui lui coûta *dix* ans de travail.

En recevant les derniers volumes de ce catalogue, M. van Duyn, conservateur du Musée de Gand, le caractérisait ainsi dans une lettre au colonel Robert : « Cette œuvre où vous avez apporté tant d'érudition et de bonne foi, un ordre et une précision dont je ne saurais trop vous féliciter ». Le colonel Robert n'avait d'ailleurs rien négligé pour donner à son travail ce caractère de bonne foi, et,

mettant de côté toute question d'amour-propre d'auteur, il s'était adressé aux sources les plus autorisées.

Il avait trouvé un concours empressé chez tous les conservateurs de Musées et de Bibliothèques publiques de Paris. A l'étranger c'étaient M. Bœheim, conservateur du Musée impérial de Vienne, le général Cadorna, conservateur de l'Armeria de Turin, M. le comte de Valencia, conservateur de l'Armeria de Madrid, etc., qui voulaient bien contrôler ses opinions et le faire profiter de leurs lumières acquises par une longue expérience, un goût sûr et des études approfondies.

Les connaisseurs et les collectionneurs les plus célèbres se faisaient un plaisir, tout en s'instruisant auprès de lui, de l'aider de leurs conseils et souvent même d'enrichir le Musée de quelque pièce intéressante. M. Frédéric Moreau, cet admirable nonagénaire, qui depuis vingt ans a découvert et fouillé plus de 15 000 tombes mérovingiennes, dans le département de l'Aisne, donnait au Musée des spécimens des armes trouvées dans ces fouilles ainsi que la magnifique collection des albums coloriés où il a consigné le résultat de ses travaux. Cette espèce de confraternité scientifique avait donné naissance à des relations amicales qui font l'éloge du caractère et de la compétence du colonel Robert en même temps que de la courtoisie de ses correspondants.

Exemples de quelques anciennes erreurs.

Est-ce à dire que son catalogue ne contienne pas encore quelques erreurs de détail? C'eût été de sa part une prétention exagérée, car chaque jour amène de nouvelles découvertes; ce qu'on croyait démontré la veille devient douteux le lendemain, et il est bien rare qu'une preuve décisive vienne faire cesser toutes les incertitudes. Il en est de même pour tout ce qui touche à l'histoire, particulièrement à l'histoire des arts et des inventions mécaniques.

On nous permettra de donner ici quelques exemples des

erreurs qui s'introduisent sans qu'on y prenne garde dans les travaux de cette nature.

Il y a d'abord les fausses attributions qui, imaginées à l'origine par quelque gardien ignorant ou crédule, se sont transmises de collection en collection et conservées jusqu'au jour où elles ont éveillé l'attention d'un observateur plus judicieux. Telles sont les armures qu'on a longtemps attribuées aux preux Roland, Renaut de Montauban, à Godefroy de Bouillon, à des croisés, etc., qui sont toutes du XVe ou du XVIe siècle et qui ne peuvent appartenir à des époques où l'armure de plate n'était pas encore inventée.

Il en est de même d'autres armures du XVIe siècle dont on affublait des personnages du XIVe ou du XVe siècle.

L'*armure de Jeanne d'Arc* est un spécimen singulier de ces erreurs.

Conservée sous ce nom à Chantilly avant la Révolution, cette armure a été décrite par Carré qui en donne le dessin dans sa *Panoplie*, publiée en 1795, et n'hésite pas à y voir une armure de la Pucelle ; il en trouve la preuve dans la petitesse de la taille, dans la forme bombée du plastron et dans le décor des cannelures horizontales et verticales qui, dit-il, forment des croix. Or, il existe dans cette armure un accessoire qui indique clairement qu'il s'agit d'une armure masculine. Ce point délicat de la question n'avait pas échappé à la duchesse d'Abrantès, qui vit cette pièce en 1800 dans la collection de Regnier et dit à ce propos dans ses Mémoires: « Il y avait à cette armure féminine une invention des plus singulières... Je ne sais si Agnès Sorel avait une pareille invention lorsque, sur sa blanche haquenée, elle suivait son royal amant. » La non-authenticité de cette armure de Jeanne d'Arc est d'ailleurs établie par la présence d'une marque N I sous un compas couronné, qu'on regarde comme celle d'un Négroli, armurier de Milan du commencement du XVIe siècle ; son style et son exécution se rapportent à cette date et la forme bombée du plastron, qui était alors à la mode, est bien plus pro-

noncée dans un grand nombre d'autres armures de cette époque.

L'*armure de François Ier*, rapportée de Vienne par Napoléon en 1806, passait sans difficulté pour celle que ce roi portait à la bataille de Pavie. Or, on sait aujourd'hui, grâce aux preuves fournies par M. Bœheim, qu'elle avait été commandée par Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint, qui voulait en faire présent à François Ier. Georges Sensenhofer, armurier d'Insbruck, était venu en France en 1539 pour prendre mesure au roi; en 1540 les relations amicales se rompirent et l'armure resta en Allemagne où elle fut conservée à Ambras. Elle y fut prise en 1806 sur l'ordre de Napoléon, mais on négligea d'emporter les pièces de rechange ou de renfort que le Musée de Vienne possède encore.

Nous avons, au Musée d'Artillerie, *deux armures de joute* (Cr. 166 et Cr. 177), qui sont cataloguées comme *ayant appartenu à Maximilien Ier* (1500). M. de Ehrenthal, conservateur du Musée historique de Dresde, a signalé dernièrement les ressemblances de ces harnais avec celui que l'électeur Auguste de Saxe fit faire, en 1558, par les armuriers saxons, pour son ami le grand-duc Ferdinand de Tyrol, et qui se trouve au Musée de Vienne. Il en conclut que nos armures sont de la même main et ont appartenu à Maximilien II (1554). Il est à remarquer que Penguilly l'Haridon, dans son catalogue, les avait attribuées à Maximilien Ier ou à Maximilien II.

Pour ne pas abuser de la patience du lecteur, nous ne multiplierons pas ces exemples.

Dessins et reproductions phototypiques.

A côté d'un catalogue, les amateurs et les archéologues ont toujours désiré avoir des dessins donnant une idée juste des objets à ceux qui ne peuvent visiter le Musée, ou rappelant à ceux qui l'ont visité le souvenir de ce qu'ils ont vu.

Dans ses « Recherches historiques sur quelques cabi-

nets d'armes », le général Bardin disait, en 1830 (1) : « Messieurs Dubois et Marchais avaient entrepris en 1805 un recueil figuratif des pièces antiques de ce Muséum ; l'exécution des gravures en était soignée et élégante, le peu de débit a fait avorter l'entreprise. On ne peut trop s'étonner et l'on doit regretter que le gouvernement impérial n'ait pas encouragé et soutenu ces artistes ; mais, faute d'un texte raisonné et de renvois réciproques des planches au texte, leur travail n'eût été intéressant que pour les peintres et non pour les historiens et les archéologues. »

Nous avons parlé du marché passé en 1842 avec M. Piot pour la publication d'une série de gravures des principales pièces du Musée. Il est probable que les conditions onéreuses faites à l'éditeur le décidèrent à profiter du retard qu'on mettait à lui livrer le texte pour renoncer à son entreprise (2). En 1881, M. Giraud, conservateur du Musée archéologique de Lyon, fut autorisé à faire quelques reproductions. La même année, MM. Morel et Michelet passèrent un traité pour la publication des photographies des costumes de guerre et de la galerie ethnographique. En 1886, M. Lippmann avait été autorisé à photographier un certain nombre de pièces pour une publication de M. Antonin Proust. Mais ce n'étaient là que des entreprises individuelles et il restait toujours à désirer une publication officielle.

M. Van Duyn écrivait au colonel Robert, dans la lettre que nous avons déjà citée :

« Quand, à côté de ces répertoires faits avec tant de soin et d'érudition, on trouvera dans le commerce un recueil de photographies classées d'après le même système, on pourra féliciter le Musée d'artillerie à Paris d'avoir fait faire un pas énorme à la technologie armurière. »

Le colonel Robert songeait depuis longtemps à réaliser

(1) *Spectateur militaire*, t. IX.

(2) Voir un intéressant article de M. Bonafé sur ce sujet dans la *Gazette des Beaux-Arts* du 9 août 1891.

ces *desiderata* ; le général Mathieu, Directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, décida enfin en 1888 que les phototypies des principales pièces du Musée seraient exécutées par les artistes de la Section technique. Une première série de 50 planches a été tirée et mise, pour un prix modique, à la disposition du public. Elles n'ont pas tardé à attirer l'attention des connaisseurs et ont déjà servi de base à d'intéressants travaux archéologiques. D'autres séries sont prêtes à être publiées.

On peut donc affirmer que le Musée d'Artillerie n'a pas cessé d'être à la hauteur des progrès de la science des armes. Le développement normal que lui assurent ses faibles ressources et surtout la générosité des amateurs et des collectionneurs, chez lesquels l'orgueil de contribuer à une si belle collection s'allie au patriotisme qui les rend fiers de voir la France posséder un pareil Musée, suffiront longtemps, nous l'espérons, pour lui conserver le rang qu'il occupe actuellement.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.